

AVANTAGES DE LA COLLABORATION CSFO – ORTRA

Des prestations nationales	En collaboration avec l'OrTra, le CSFO élabore les épreuves d'examen au niveau national tout en les adaptant aux régions linguistiques.
Contenu et forme	L'OrTra assume la responsabilité du contenu des épreuves d'examen ; le CSFO garantit la forme. L'OrTra et le CSFO collaborent pour garantir la conformité aux dispositions légales et aux standards de qualité en vigueur.
Accompagnement professionnel	L'accompagnement professionnel et les conseils du CSFO facilitent le travail de l'OrTra. Le CSFO assume une coordination efficiente et apporte son soutien pour la planification et l'élaboration des épreuves d'examen.
Continuité et information	L'amélioration continue de la qualité des procédures de qualification est garantie. La circulation de l'information entre l'OrTra et les services cantonaux compétents est assurée.
Allègement pour l'OrTra	La mise en page, les commandes, les traductions, l'impression et l'expédition sont assurées et financées par le CSFO.
Soutien financier	Une indemnisation forfaitaire du CSFO soutient financièrement l'engagement des groupes de travail.

CONTACT

CSFO
Belpstrasse 37
Case postale
3001 Berne
+41 (0)31 320 29 00
info@sdbb.ch
www.sdbb.ch



Centre suisse de services Formation professionnelle |
orientation professionnelle, universitaire et de carrière

CSFO

PROCÉDURES DE QUALIFICATION



LE CSFO

Le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO est une institution spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l’instruction publique CDIP. Il fournit des prestations sur mandat des cantons et en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle (cantons, Confédération, organisations du monde du travail) dans des domaines qui, selon la Loi fédérale sur la formation professionnelle, relèvent des cantons.

Par ses activités et prestations de service, il soutient les cantons dans leurs tâches et leur apporte des avantages tant matériels que qualitatifs. Par son action, il crée des synergies et ménage les ressources de tous les partenaires de la formation professionnelle.

LE DOMAINE DE PRESTATION DE SERVICES «PROCÉDURES DE QUALIFICATION»

Sur mandat des cantons, le CSFO apporte son soutien aux organisations du monde du travail (OrTra) dans le domaine des procédures de qualification. Il coordonne – pour une centaine de professions – l’activité des groupes de travail constitués par les OrTra, groupes chargés d’élaborer les épreuves d’examen tant au niveau national qu’au niveau des régions linguistiques.

Le CSFO assure la qualité

- par un accompagnement professionnel, administratif et personnel, ainsi que par ses conseils
- par une taxonomie appropriée des thèmes d’examens
- par l’équivalence des divers examens

Le CSFO est aussi responsable de la mise en page, de l’impression et de l’expédition des documents, dans les délais, aux services cantonaux chargés des procédures de qualification.

DÉROULEMENT DU PROCESSUS SUR UNE ANNÉE

En collaboration avec les OrTra, le CSFO élabore des documents standardisés pour les procédures de qualification et en garantit la qualité. Plusieurs étapes se succèdent au cours de l’année qui se caractérisent par des travaux divers et des responsabilités différenciées.

